

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 24 septembre 2024, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire ; les conseiller-ère-s : Roger Guimond, Patrick N. Jean, Alain Martel et Marie-Josée Thériault; personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière; assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 33.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS  
**Aucune.**

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
**RÉSOLUTION 2024-203**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item 8b – requête pour réservoir septique rue Mgr Martin-Est.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

4. DÉLÉGATION : CATHERINE DUFOUR, CSRNO – PLAN D'AMÉNAGEMENT MUNICIPAL  
Mme Catherine Dufour, urbaniste, accompagnée de M. Guillaume Thériault, agent d'aménagement, relate les nouvelles procédures reliées à l'élaboration du plan d'aménagement municipal qui sera bientôt effectué pour la Ville de Saint-Quentin. Les changements climatiques, les milieux humides, la légalité des dispositions, la conservation des forêts, la protection et l'utilisation du territoire sont autant d'enjeux qui seront traités lors du prochain exercice visant l'adoption du plan municipal pour la nouvelle entité de Saint-Quentin.

5. DÉLÉGATION : SERGENT RENÉ LABBÉ, GRC  
Sergent d'état-major René Labbé est en réunion à la demande du Conseil qui souhaite présenter les défis reliés à la sécurité, notamment la vitesse des véhicules, les bruits excessifs et la conduite dangereuse des vtt et motocyclettes dans le quartier 1, incluant les courses qui ont lieu dans le secteur du parc du Centenaire. La question de l'effectif policier est aussi abordée ainsi que l'équipe de direction pour le détachement de Saint-Quentin, sans oublier les couts des services qui demeurent élevés compte tenu du service présentement offert.

6. FACTURES DE JUILLET ET AOUT 2024

#### **RÉSOLUTION 2024-204**

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que les factures du mois de juillet 2024 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	400 791,24 \$
Salaires de juillet 2024	117 561,72 \$
Compte eau et égouts	<u>60 502,61 \$</u>
Total payé en juillet 2024	<u>578 855,57 \$</u>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **RÉSOLUTION 2024-205**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel, que les factures du mois d'aout 2024 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	297 198,96 \$
Salaires d'aout 2024	132 272,22 \$
Compte eau et égouts	<u>82 652,25 \$</u>
Total payé en aout 2024	<u>512 123,43 \$</u>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. CHAMBRE DE COMMERCE : GALA PME 2 NOVEMBRE 2024

#### **RÉSOLUTION 2024-206**

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une subvention de 500,00 \$ soit remise à la Chambre de Commerce de Saint-Quentin dans le cadre du gala de la PME et que 5 billets soit achetés pour la participation de 5 élus municipaux, incluant la Maire.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. A) SUIVI DOSSIER DE REQUÊTE POUR FOSSE SEPTIQUE RUE LYNCH

**RÉSOLUTION 2024-207**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel que la requête de M. Yves Chouinard en vue d'installer une fosse septique sur son terrain adjacent à l'ouest de sa propriété sise au 74, rue Lynch, dans le but de construire sa nouvelle résidence, soit approuvée en vertu de l'article 1.9 de l'arrêté de zonage, et ce, en raison du service d'eau déjà existant et de l'absence du service d'égouts dans ce secteur en tenant compte de l'accès dudit service à plus de 750 pieds. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

B) REQUÊTE POUR RÉSERVOIR SEPTIQUE RUE MGR MARTIN-EST

**RÉSOLUTION 2024-208**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel que la demande d'autorisation de AGB en vue d'installer un réservoir septique muni d'une pompe afin d'évacuer les liquides septiques au système d'égouts et ainsi éliminer l'évacuation actuelle des eaux usées au conduit pluvial, soit approuvée, et ce, en tenant compte de l'immeuble localisé à une élévation inférieure au conduit principal d'égouts sanitaire municipal. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. POLITIQUE RELATIVE AUX DÉFILÉS SUR LA RUE CANADA

**RÉSOLUTION 2024-209**

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la politique no 2021-58 (défilé sur la rue Canada – circulation ralentie), soit approuvée telle que modifiée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. BRIGADE D'INCENDIE : NOUVEAU MEMBRE – CÉRÉMONIE RECONNAISSANCE

**RÉSOLUTION 2024-210**

En vertu de l'arrêté municipal no 29-2020 sur la protection contre l'incendie, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que la nouvelle pompière volontaire, Mme Lydia Banville, soit admise au sein de la Brigade d'incendie de Saint-Quentin, et ce, pour une période probatoire de deux ans, conformément à l'article 6.8 de la Constitution et règlements généraux de la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le Conseil est avisé de la tenue de la soirée de reconnaissance des années de services des pompiers volontaires le 16 octobre 2024 à 19 h, à la salle Cayouette.

11. CLUB DE GOLF

Une demande est adressée par le Club de golf de Saint-Quentin afin d'obtenir une subvention annuelle de la Ville selon un montant établi à partir du taux de taxe (assiette fiscale), tel que déjà en vigueur pour le Centre culturel et le Palais Centre-Ville. Le Conseil est disposé à étudier l'attribution d'un soutien financier au club une fois que l'organisme sera reconnu à but non-lucratif et non comme son statut actuel, soit une entreprise avec actionnaires.

12. ENTENTE CONCERNANT LE FDCC 2024-2033

**RÉSOLUTION 2024-211**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'entente entre le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Ville de Saint-Quentin concernant le Fonds pour le développement des collectivités du Canada 2024-2033 soit adoptée telle que soumise par le ministre des Gouvernements locaux, l'honorable Glen Savoie. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

13. CONGRÈS ANNUEL DE L'AFMNB

Le 35<sup>e</sup> congrès annuel aura lieu du 18 au 21 octobre au centre des congrès d'Edmundston et tous les élus ainsi que la Directrice générale y sont inscrits. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2024-212**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2024-213**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS**

Comité du personnel

**RÉSOLUTION 2024-214**

**Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que la résolution no 2024-113 reliée au nouvel horaire de travail de la greffière adjointe soit annulée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Lettre du Directeur du financement communautaire du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, M. Alex Berry, confirmant une allocation de 45 000,00 \$ du Fonds de mise en œuvre de la réforme de la gouvernance locale 2024-2025, en guise de rémunération annuelle pour un nouveau poste de soutien à la direction générale.**

**RÉSOLUTION 2024-215**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**14. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**La séance est levée à 21 h.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale-Greffière

---

Nicole Somers  
Maire